

Indicateurs du processus de libéralisation du marché européen de l'électricité

2005 – 2006

Statistiques en bref

ENVIRONNEMENT ET ENERGIE

88/2007

Energie

Auteurs

John GOERTEN

Emmanuel CLEMENT

Contenu

Faits marquants 1

Introduction 2

Nombre d'entreprises et leur importance relative 2

Puissance des centrales électriques 4

Commerce de l'électricité 5

Distribution: toujours plus de choix pour les consommateurs 6

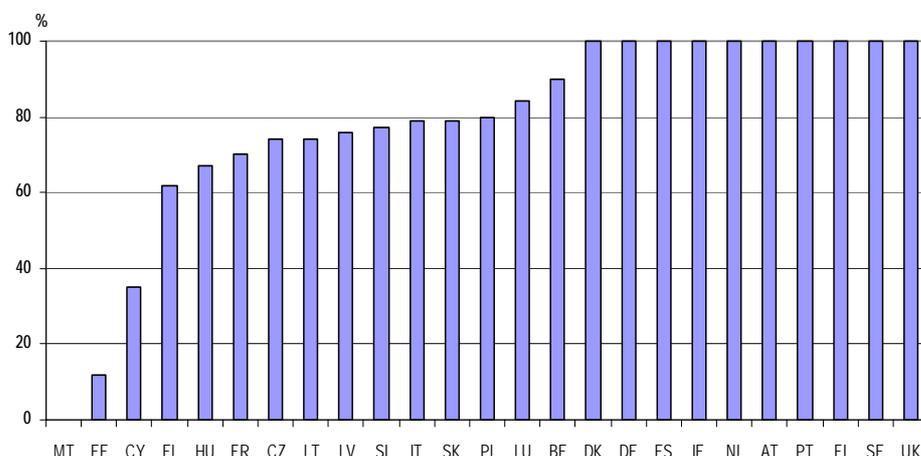


Fin de rédaction: 03.07.2007
Données extraites le: 02.05.2007
ISSN 1977-0332
Numéro de catalogue: KS-SF-07-088-FR-N
© Communautés européennes, 2007

Faits marquants

- La date d'ouverture complète du marché de l'électricité pour tous les consommateurs est fixée au 1^{er} juillet 2007. Depuis octobre 2006, les marchés de l'électricité de 10 États membres sont totalement ouverts. Dans certains pays, la liberté de choix d'un fournisseur d'électricité n'est encore réservée qu'aux grands consommateurs (industriels).
- Le nombre d'entreprises productrices d'électricité (généralisant 95 % de l'électricité nette disponible dans le pays) varie de plus de 1 000 au Danemark et de plus de 450 en Allemagne à une seule en Grèce, à Malte et à Chypre.
- Nombre de ces entreprises productrices sont toutefois petites: au Danemark, seules trois représentent au moins 5 % de la production totale nette au niveau national. En Allemagne, quatre entreprises répondent à ce critère.
- Au niveau de l'UE-27, le nombre d'entreprises productrices d'électricité majeures (à savoir celles représentant au moins 5 % de la production totale nette au niveau national) est resté assez stable: il s'élevait à 87 en 2003, à 80 en 2004 et à 82 en 2005.
- En 2005, c'est en Allemagne (940), en Italie (430), en Espagne (382), en République tchèque (286) et en Pologne (265) qu'on trouvait le plus grand nombre de distributeurs d'électricité.
- En dehors de Chypre et de Malte, cinq autres États membres n'ont qu'un seul distributeur de taille significative (à savoir représentant au moins 5 % de la consommation totale d'électricité par consommateur final).

Graphique 1: Degré d'ouverture du marché: électricité consommée par les consommateurs libres de choisir leur fournisseur, en pourcentage de la consommation totale d'électricité, octobre 2006



Source: Direction générale de l'énergie et des transports, sur la base des informations fournies par les organismes de contrôle/États membres.

Introduction

La fourniture fiable d'électricité à des tarifs acceptables est un élément clé de la croissance économique et de la compétitivité. Afin de bénéficier d'un approvisionnement énergétique efficace, l'Union européenne a décidé d'aligner le secteur de l'énergie sur les secteurs concurrentiels de son économie en introduisant progressivement la concurrence. La directive 2003/54/CE concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité fixait des dates limites pour l'ouverture du marché: 1^{er} juillet 2004 pour tous les clients non résidentiels et 1^{er} juillet 2007 pour les consommateurs résidentiels. Certains pays ont anticipé le processus de libéralisation; d'autres sont plus lents à adopter les mesures nécessaires.

Les données de la présente publication proviennent essentiellement des résultats de la collecte de données volontaire dans le cadre d'un questionnaire visant à observer la concurrence sur le marché de l'électricité.

L'encadré 1 en page de couverture indique l'état d'avancement du processus de libéralisation et

exprime le degré d'ouverture du marché. L'ouverture du marché est définie en pourcentage de l'électricité totale utilisée par les consommateurs libres de choisir leur fournisseur d'électricité (consommateurs éligibles). En octobre 2006, dix États membres avaient achevé la libéralisation totale de leur marché, l'Irlande étant le dernier pays dont le marché a été totalement ouvert en 2005. Pour certains pays, la liberté de choix du fournisseur se limite toujours aux consommateurs non résidentiels. Dans d'autres, le seuil est lié à la consommation d'une quantité donnée, quantité que les consommateurs résidentiels n'atteignent pas.

Les pages suivantes tentent de dresser un tableau de la situation dans chaque pays et mettent l'accent sur le nombre et l'importance des entreprises productrices d'électricité, la puissance installée des différentes centrales électriques ainsi que le nombre de fournisseurs et d'utilisateurs finals. Étant donné que les informations utilisées dans la présente publication ont été fournies sur une base volontaire, il n'est pas toujours possible d'obtenir une image précise de la situation dans certains pays.

Nombre d'entreprises et leur importance relative

Dans le cadre du processus de transition d'une situation fréquente de monopole d'État à la libre concurrence, certains États membres ont adopté le calendrier indicatif mentionné dans la directive communautaire. D'autres ont anticipé ce calendrier. En 2001, cinq États membres (Allemagne, Autriche, Finlande, Suède et Royaume-Uni) étaient déjà parvenus à l'ouverture totale de leur marché; en septembre 2005, cinq autres pays se sont ajoutés à la liste (Danemark, Espagne, Irlande, Pays-Bas et Portugal).

Le nombre croissant de sociétés productrices d'électricité constitue un défi en matière d'élaboration de données statistiques car de nombreuses sociétés de tailles modestes font leur apparition sur le marché. C'est en grande partie pour cette raison que les informations présentées dans le tableau 1 portent sur le nombre de sociétés représentant 95 % de la production nette d'électricité. En 2005, le nombre de sociétés reste inférieur ou égal à cinq dans huit États membres. Dans les pays qui déclaraient l'ouverture totale de leur marché en octobre 2006, ce nombre est bien plus élevé, à l'exception de l'Irlande, où quatre sociétés assurent 95 % de la production d'électricité.

Tableau 1: Nombre de sociétés productrices d'électricité par pays, 2003-2005

	Nombre d'entreprises représentant au moins 95 % de la production nette d'électricité			Nombre d'entreprises représentant au moins 5 % de la production d'électricité nette au niveau national		
	2003	2004	2005	2003	2004	2005
Belgique	2	3	3	2	2	2
Bulgarie	13	14	14	5	5	5
Rép. Tchèque	20	17	18	1	1	1
Danemark	>1000	>1000	>1000	2	3	3
Allemagne	>450	>450	>450	4	4	4
Estonie	2	2	2	2	1	1
Irlande	5 ⁽¹⁾	3	4	3	2	4
Grèce	1	1	1	1	1	1
Espagne	:	:	:	5	5	4
France	4	4	4	1	1	1
Italie	79	83	88	4	4	4
Chypre	1	1	1	1	1	1
Lettonie	5	7	6	1	1	1
Lituanie	5	5	6	2	2	3
Luxembourg	9 ⁽²⁾	9 ⁽²⁾	>12	1	1	2
Hongrie	30	10	23	6	4	3
Malte	1	1	1	1	1	1
Pays-Bas	≥87	≥53	48	4	4	5
Autriche	34	39	53	7	5	4
Pologne	31	54	70	7	5	5
Portugal	36	46	59	3	3	3
Roumanie	11	12	12	7	6	7
Slovénie	3	3	3	3	2	2
Slovaquie	6	6	6	1	1	1
Finlande	25	29	27	4	5	4
Suède	7	14	14	3	3	3
Royaume-Uni	22	20	17	6	7	7
Croatie	2	2	2	2	2	2
FYROM	:	:	1	:	:	1
Turquie	148	172	192	3	4	4
Norvège	161	165	175	6	5	4

(1) Données basées sur la puissance installée. (2) Production de plus de 1,5 MW. Source: Eurostat.

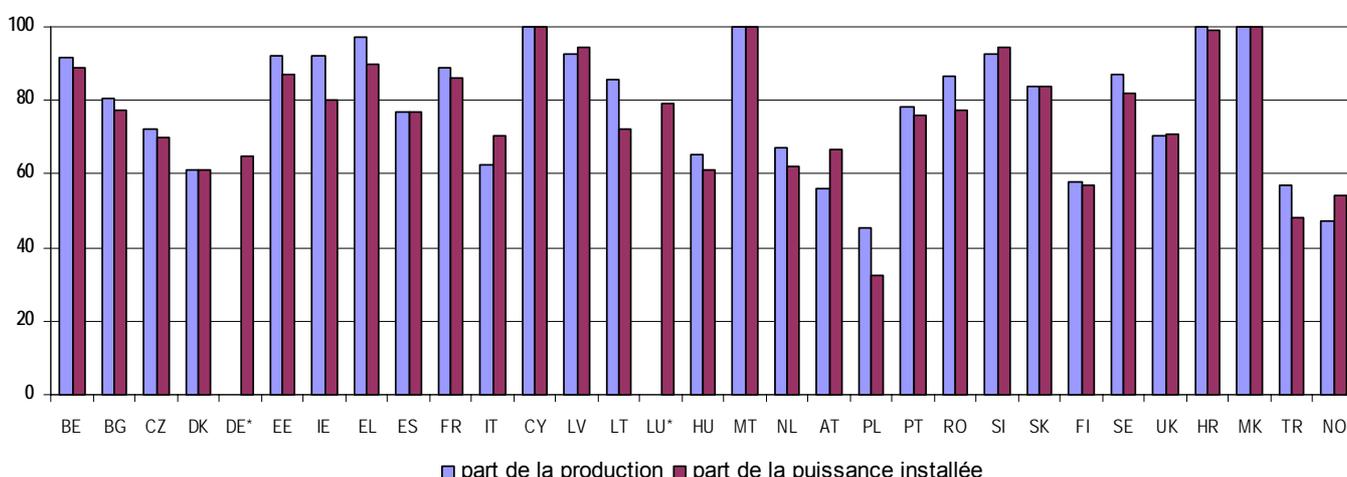
Entre 2004 et 2005, le nombre d'entreprises productrices d'électricité s'est particulièrement accru en Autriche, en Pologne et au Portugal, mais aussi en Italie.

La partie droite du tableau 1 montre le nombre d'entreprises responsables d'au moins 5 % de la production totale nette d'électricité au niveau national. Ce nombre généralement très limité reflète encore partiellement l'ancienne situation, où une seule entreprise assurait souvent la quasi-totalité de la production d'électricité. Comme en 2003, huit États membres de l'UE ont déclaré qu'une seule entreprise assurait une part significative de la production en 2005. À l'inverse, la Roumanie et le Royaume-Uni en

comptent sept et en Bulgarie, aux Pays-Bas et en Pologne, cinq entreprises productrices d'énergie revêtent une importance considérable. En Espagne, en Hongrie, en Autriche et en Finlande, le nombre d'entreprises représentant plus de 5 % de la production a été réduit d'une unité par rapport à l'année précédente. En Hongrie, ces entreprises étaient au nombre de six en 2003, de quatre en 2004, et de trois seulement en 2005.

Le nombre de grandes entreprises au niveau de l'UE-27 est resté assez stable: il s'élevait à 87 en 2003, est tombé à 80 en 2004 et est légèrement remonté en 2005, pour atteindre 82.

Graphique 2: Part de marché cumulée des sociétés représentant au moins 5 % de la production d'électricité au niveau national et leur puissance respective, 2005 - en %



* Part de la production non disponible

Source: Eurostat.

Le graphique 2 présente les parts de marché cumulées des sociétés d'un pays donné qui représentent au moins 5 % de leurs marchés nationaux respectifs, tant sur le plan de la production réelle d'électricité en 2005 que de la puissance installée des centrales électriques.

Chypre et Malte font état d'une situation de type monopolistique où une seule société (cf. tableau 1) assure la totalité de la production d'énergie et donc de la puissance installée.

D'une manière générale, il existe une relation inversement proportionnelle entre le degré d'ouverture du marché et la part de marché agrégée des sociétés assurant au moins 5 % de la production/puissance totale. En Italie, par exemple, les quatre principales sociétés (autrement dit celles qui assurent au moins

5 % de la production totale d'électricité au niveau national) couvrent à elles quatre 62 % de l'ensemble de la production d'électricité. L'électricité restante est produite par de plus petites entreprises (représentant donc chacune moins de 5 % de la production totale d'électricité). De la même manière, ces principales entreprises italiennes couvrent 71 % de la puissance installée totale du pays.

En Autriche, où la libéralisation totale est acquise depuis quelques années, 53 producteurs assuraient ensemble plus de 95 % de la production totale nette d'électricité du pays en 2005. Les quatre principales sociétés avaient une part de marché de 56 % pour la production totale et de 67 % pour la puissance installée.

Puissance des centrales électriques

Le tableau 2 indique la puissance installée moyenne de différentes centrales électriques disponible en 2005. Les informations sont ventilées par type de centrale. Au niveau de l'UE-27, la puissance installée totale équivaut à près de 754 000 de MW. Le chiffre équivalent était de 737 000 MW en 2004 et de 728 000 MW en 2003.

Il ressort des données disponibles et de l'ensemble des types de centrales électriques étudiées que l'Allemagne dispose de la plus grande puissance avec 125 000 MW, suivie par la France avec 117 000 MW. Cependant, si la plus grande partie de la puissance est de nature thermique classique en Allemagne (61 %), les centrales nucléaires en France représentent 54 % de la puissance installée totale.

La puissance installée d'origine thermique classique couvre l'ensemble de la production d'électricité à Chypre et à Malte et la quasi-totalité en Estonie (98 %) et représente une part de marché largement supérieure à 90 % aux Pays-Bas et en Pologne.

Inversement, la part de marché de la puissance thermique conventionnelle est faible en Autriche (33 %) et particulièrement en Norvège (moins de 1 %), où la capacité hydroélectrique atteint une part de marché de 98 % de la puissance totale installée.

Le Luxembourg affiche une part hydroélectrique de près de 70 % de la puissance totale, mais cette part est largement attribuable à une centrale d'accumulation par pompage hydraulique.

Tableau 2: Puissance installée (nette en MW) des centrales électriques, par type de centrale – 2005

	EU-27	EA-13	BE	BG	CZ	DK	DE	EE	IE	EL	ES	FR	IT	CY	LV	LT	LU
Conv. thermique	428638	269301	8712	6682	11456	10205	76375	2254	5132	9708	34175	27350	61932	1124	603	2470	358
Nucléaire	135396	101195	5802	2722	3760	-	20378	-	-	-	7876	63363	-	-	-	1183	-
Hydraulique	138973	100114	1412	2567	2167	11	8341	4	526	3105	18416	25287	20993	-	1536	877	1138
Éolienne	40474	35097	168	1	29	3129	18428	31	492	491	9928	723	1635	-	26	1	35
Autre	10460	10407	2	-	-	3	1508	-	-	1	7691	-	938	-	-	25	130
TOTAL	753941	516114	16096	11972	17412	13348	125030	2289	6150	13305	78086	116723	85498	1124	2165	4556	1661

Différence de puissance installée par rapport à 2004

Puissance ajoutée	:	:	551	-	:	79	3760	:	263	590	5591	26	4400	131	148	11	:
Puissance déclassée	:	:	89	-	:	31	618	:	0	:	465	1584	438	-	140	1188	:
Différence de puissance	13 189 ¹	12 669 ²	462	-	-22	48	3142	:	263	:	5126	-1558	3962	131	9	-1177	3

	HU	MT	NL	AT	PL	PT	RO	SI	SK	FI	SE	UK	HR	MK	TR	NO
Conv. thermique	6654	571	19967	6276	29815	7279	11954	1357	3090	10680	7424	65035	1800	1010	25901	255
Nucléaire	1866	-	449	-	-	-	707	656	2640	2671	9471	11852	-	-	-	-
Hydraulique	49	-	37	11811	2321	5034	6289	979	2512	3035	16345	4181	2060	549	12905	28300
Éolienne	17	-	1224	827	121	1064	-	-	5	82	452	1565	2	-	21	280
Autre	-	-	123	-	-	14	-	-	10	-	3	12	-	-	15	-
TOTAL	8586	571	21800	18914	32257	13391	18950	2992	8257	16468	33695	82645	3862	1559	38842	28835

Différence de puissance installée par rapport à 2004

Puissance ajoutée	105	-	331	372	413	725	208	:	4	50	325	1697	13	:	2127	420
Puissance déclassée	100	-	35	127	133	47	-	:	25	-	664	239	-	:	83	5
Différence de puissance	5	-	296	245	280	678	208	:	-21	50	-339	1458	13	:	2044	415

¹ à l'exception de EE, EL et SI; ² à l'exception de EL et SI.

Source: Eurostat.

Commerce de l'électricité

Les importations d'électricité sont souvent un choix économique plutôt que la conséquence de capacités de production insuffisantes.

Les réseaux d'électricité de l'UE sont interconnectés et se caractérisent par des échanges d'une importance variable. Les marchés intermédiaires tels que les marchés de l'électricité ibérique, nordique et de l'Europe occidentale sont aujourd'hui une réalité.

Il ressort de la balance des échanges d'électricité que 13 États membres de l'UE sur 27 présentaient un solde négatif en 2005. L'Italie enregistrait le plus fort déficit en termes absolus (49 200 GWh), suivie des Pays-Bas (18 300 GWh), de la Finlande (17 000 GWh) et du Royaume-Uni (8 300 GWh).

À l'opposé, la France était toujours le plus important exportateur d'électricité en 2005 avec plus de 52 300 GWh (environ 10 000 GWh de moins qu'en 2004). Le solde de la balance de la République tchèque et de la Pologne était lui aussi largement positif, avec respectivement +12 600 GWh et +11 200 GWh.

Après avoir enregistré un total de 11 139 GWh en 2004, les exportations de l'Espagne en 2005 (9 414 GWh) se sont quelque peu réduites, mais elles restent supérieures au volume de 2003 (8 257 GWh). La Suède est passée d'un solde négatif en 2003 (-13 165 GWh) à un solde positif en 2004 (+2 104 GWh).

Tableau 3: Importations et exportations, 2005, GWh

IMPORTATEURS NETS	Importations	Exportations	Solde	Consommation électrique nette totale
Luxembourg	6 391	3 131	-3 260	6 158
Lettonie	2 855	707	-2 148	5 701
Hongrie	15 637	9 410	-6 227	32 336
Danemark	12 943	11 574	-1 369	33 514
Autriche	20 397	17 732	-2 665	56 796
Pays-Bas	23 691	5 398	-18 293	104 507
Finlande	17 922	933	-16 989	80 935
Portugal	9 626	2 802	-6 824	46 322
Belgique	14 328	8 024	-6 304	80 182
Italie	50 264	1 109	-49 155	300 376
Grèce	5 632	1 838	-3 794	50 904
Irlande	2 074	1	-2 073	24 352
Royaume-Uni	11 160	2 839	-8 321	345 243
Croatie	8 744	4 322	-4 422	14 355

EXPORTATEURS NETS	Importations	Exportations	Solde	Production électrique nette totale
Lituanie	5 641	8 607	2 966	13 582
Slovénie	7 234	7 558	324	14 149
Slovaquie	8 005	11 270	3 265	29 291
République tchèque	11 115	23 749	12 634	76 171
Estonie	345	1 953	1 608	9 114
Bulgarie	799	8 380	7 581	40 276
Suède	14 600	21 900	7 300	154 610
Pologne	5 002	16 188	11 186	143 550
France	8 035	60 296	52 261	549 372
Allemagne	56 861	61 427	4 566	579 036
Roumanie	2 321	4 686	2 365	55 503
Espagne	8 075	9 414	1 339	282 132
Turquie	636	1 798	1 162	155 469
Norvège	3 653	15 695	12 042	137 003

Source: Eurostat.

Distribution: toujours plus de choix pour les consommateurs

Un producteur d'électricité n'exerce pas forcément aussi des activités de distribution. En ce qui concerne la vente d'électricité aux consommateurs finals, ces derniers bénéficient aujourd'hui d'un choix toujours plus vaste grâce à l'ouverture des marchés qui a clairement donné un élan à l'implantation de nouveaux distributeurs.

Bien que la constatation ne s'applique pas à l'ensemble des pays, on observe que le nombre de fournisseurs d'électricité est en général plus élevé dans les pays ayant déjà achevé la libéralisation de leur marché. À l'évidence, la taille d'un pays influe sur le nombre de distributeurs. L'Allemagne comptait 940

distributeurs mais seuls trois (contre quatre en 2004) avaient un poids significatif (au moins 5 % de la quantité totale d'électricité fournie à l'échelon national). De même, 166 distributeurs d'électricité opéraient en France, mais un seul d'entre eux pouvait être qualifié d'important.

La République tchèque, l'Espagne, l'Italie et la Pologne comptaient plusieurs centaines de distributeurs. Mais l'Italie n'a déclaré que deux distributeurs ayant une part de marché d'au moins 5 %, contre six en Espagne et en Pologne et huit en République tchèque.

Tableau 4: Distribution: nombre de fournisseurs d'électricité pour les consommateurs finals, 2003 - 2005

	BE	BG	CZ	DK	DE	EE	IE	EL	ES	FR	IT	CY	LV	LT	LU	HU
Nombre total de fournisseurs																
2003	45	8	365	113	940	42	6	5	375	166	390	1	1	8	11	12
2004	48	12	238	75	940	41	8	4*	383	166	400	1	4	8	11	12
2005	54	13	286	70	940	40	9	4*	382	166	430	1	4	7	11	17
Fournisseurs représentant une part de marché d'au moins 5 % du total																
2003	2	8	8	5	4	1	4	1	6	1	3	1	1	3	3	7
2004	3	8	8	:	4	1	4	1	6	1	1	1	1	2	3	7
2005	3	8	8	7	3	1	5	1	6	1	2	1	1	2	3	8
	MT	NL	AT	PL	PT	RO	SI	SK	FI	SE	UK	HR	MK	TR	NO	
Nombre total de fournisseurs																
2003	1	42	160	175	5	8	8	18	>100	127	24	1	1	5	223	
2004	1	33	125	202	9	20	7	23	>100	130	32	1	1	130	226	
2005	1	32	125	265	10	40	11	34	>100	122	33	1	1	174	223	
Fournisseurs représentant une part de marché d'au moins 5 % du total																
2003	1	≥3	:	3	1	8	6	5	3	3	7	1	1	1	4	
2004	1	5	5	5	1	9	6	5	3	3	7	1	1	1	4	
2005	1	5	6	6	1	9	6	5	3	3	7	1	1	1	4	

* 4 fournisseurs exerçaient leurs activités en 2004 et 2005, alors que 11 fournisseurs étaient détenteurs d'une licence en 2004 et 17 en 2005
Source: Eurostat.

Si l'on compare la situation générale de 2005 à celle de l'année précédente, le nombre total de distributeurs au niveau de l'UE-25 (et en prenant le nombre de la Finlande comme valeur minimale) a augmenté de 3 033 à 3 207. En 2003, 3 156 distributeurs étaient toujours enregistrés.

Le nombre de distributeurs est resté constant en Allemagne, en France et au Luxembourg. En Italie et en Pologne, le niveau relativement élevé de distributeurs a continué d'augmenter. Dans les États membres comptant moins de distributeurs en termes absolus, des augmentations ont été observées en

Belgique, en Bulgarie, au Portugal, en Roumanie, en Slovénie, en Slovaquie et au Royaume-Uni.

Une consolidation semble se produire au Danemark, aux Pays-Bas et en Autriche, où le nombre de distributeurs a considérablement diminué par rapport à 2004 et à 2003. La République tchèque, qui affiche un nombre élevé de distributeurs en termes absolus, a fait état d'une diminution substantielle entre 2003 et 2004 (de 365 à 238), suivie d'une forte hausse en 2005 (pour atteindre 286).

➤ INFORMATIONS ESSENTIELLES – NOTES METHODOLOGIQUES

Codes pays

UE: Union européenne, comprenant les 27 États membres (UE-27): Belgique (BE), Bulgarie (BG), République tchèque (CZ), Danemark (DK), Allemagne (DE), Estonie (EE), Irlande (IE), Grèce (EL), Espagne (ES), France (FR), Italie (IT), Chypre (CY), Lettonie (LV), Lituanie (LT), Luxembourg (LU), Hongrie (HU), Malte (MT), Pays-Bas (NL), Autriche (AT), Pologne (PL), Portugal (PT), Roumanie (RO), Slovénie (SI), Slovaquie (SK), Finlande (FI), Suède (SE) et Royaume-Uni (UK).

EA-13: Zone euro

HR: Croatie

MK: Ancienne République yougoslave de Macédoine (FYROM)

TR: Turquie

NO: Norvège

Symboles et abréviations

“-” pas disponible

“-” néant ou non applicable.

MW: mégawatt, ou un watt x 10⁶

GWh: gigawatt/heure, un watt x une heure x 10⁹

TWh: térawatt/heure, un watt x une heure x 10¹²

Définitions

Energie éolienne: énergie cinétique du vent transformée en électricité dans les éoliennes.

Énergie géothermique: énergie thermique provenant de l'intérieur de l'écorce terrestre émise généralement sous forme d'eau chaude ou de vapeur.

Énergie solaire: production d'électricité à partir du rayonnement solaire au moyen de cellules photovoltaïques ou de centrales électriques thermiques solaires.

Biomasse: recouvre les matières organiques non fossiles d'origine biologique pouvant être utilisées pour la production d'électricité. Elle comprend bois, charbon de bois, déchets de bois (copeaux de bois, sciure, écorce, etc.) et d'autres déchets solides (paille, enveloppe de riz, coques et coquilles de noix, déchets de volaille, marc de raisins, etc.).

Importations et exportations: les quantités d'électricité sont considérées comme importées ou exportées dès lors qu'elles franchissent les frontières politiques d'un pays, qu'il y ait dédouanement ou non.

Sources de données

Les chiffres utilisés dans la présente publication (à l'exception de l'encadré 1 et, partiellement, du tableau 2) proviennent d'une enquête lancée par Eurostat sous la forme d'un questionnaire et reflètent les données disponibles en 2007.

Il est rappelé que ces chiffres ont été recueillis sur une base volontaire. L'attention du lecteur est également attirée sur le fait que les données de la présente publication peuvent ne pas correspondre à des données de même nature publiées par d'autres instances nationales et/ou internationales.

Les données de l'encadré 1 sont basées sur des informations fournies par la direction générale «Énergie et transports» à partir de données communiquées par les organismes de contrôle/États membres.

Les données utilisées dans la présente publication ne figurent que partiellement dans la base de données statistiques de référence NewCronos d'Eurostat.

Pour en savoir plus :

Les publications de référence :

Titre [Gas and electricity market statistics data 1990-2006](#)
N° de catalogue KS-76-06-289-EN-C
Prix EUR 25

Données : [Site Web EUROSTAT/Page d'accueil/Environnement et énergie/Données](#)

Environnement et énergie

Energie

Statistiques de l'énergie - indicateurs

Statistiques de l'énergie - Indicateurs structurels du secteur énergétique - données annuelles

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/125
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408
Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

European Statistical Data Support :

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui :
<http://ec.europa.eu/eurostat/>

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>
E-mail: info-info-opoce@ec.europa.eu
